

Le Crest

DÉCEMBRE 2024

Suivez toute l'actualité de la commune sur : www.lecrest.fr



AMBRE ET GABRIEL BONY

BMX

Cette année 2024 a été une année réussie pour Ambre Bony, petite pilote de BMX race de tout juste 6 ans. Elle a réussi le doublé « championne du Puy-de-Dôme » et « championne d'Auvergne » dans la catégorie des U7 filles.

Licenciée du club de BMX de Cournon d'Auvergne depuis ses 3 ans, Ambre s'entraîne déjà, à raison de 2 entraînements d'1h30 par semaine, pour apprendre à franchir les bosses le plus rapidement possible avec un maximum de techniques.

Elle suit les traces de son grand frère Gabriel, 3ème au championnat du Puy-de-Dôme et 4ème de la coupe d'Auvergne et 35ème meilleur pilote français U11 à la suite du trophée de France 2024.

En 2022, il a été sacré « champion du Puy-de-Dôme » chez les U9.

Gageons que ces graines de champions ne s'arrêteront pas en si bon chemin dans cette discipline olympique montante qui nous a fait vibrer cet été avec son triplé historique.



NUMÉROS utiles

Mairie : 04 73 39 38 63

École : 06 71 74 42 70

Garderie : 06 71 74 49 75

Restauration scolaire :

07 88 50 03 12

Élu d'astreinte : 06 83 44 67 94

Pompiers : 18 - 112

SAMU : 15

Centre anti-poison
CHU Clermont-Ferrand

04 73 15 20 20

Centre anti-poison
Place de Jaude
Clermont-Ferrand :

08 99 72 31 04

Gendarmerie de Veyre
Monton :

04 73 69 60 16 ou composez le 17

Sommaire

État civil.....	3
Horaires d'ouverture de la mairie en fin d'année	3
Personnels	3
Vie municipale	4
Travaux	9
École.....	11
Vie sociale	12
Environnement.....	14
Animations.....	18
En bref	20
Associations	25

Le Crest - Bulletin d'informations municipale
Responsable de publication : Gérard Perrodin
Création, impression : L'Imprimeur Mozac
Imprimé en 650 exemplaires

Éditorial

Chères Crestoises et chers Crestois

Cette année a été marquée par les guerres partout dans le monde, conséquence d'une situation internationale de tension extrême. Notre monde vacille toujours et nous ne pouvons qu'avoir compassion et tristesse pour toutes les victimes et leurs familles. Rien ne saurait justifier la violence de toutes les parties. Malgré cela, nous devons continuer à vivre et nous serrer les coudes.

Si nous, les élus, restons vigilants à ce que la situation ne se dégrade pas, nous sommes persuadés que la fin de l'année doit rester un moment de retrouvailles, de convivialité et de fête. Se retrouver ensemble, faire table commune, passer des moments festifs et conviviaux sont nécessaires à notre équilibre.

Vous trouverez dans ce bulletin, toujours haut en couleur, une multitude d'informations sur les travaux réalisés en 2024, qui pour certains, comme ceux du parking du Chassagnol, se finiront au printemps 2025.

Des travaux de voirie débuteront également au printemps pour améliorer le ruissellement des eaux de pluie secteur de la Croix St Verny et des Foisses. D'autres travaux de voirie pour la sécurité des piétons sont également prévus dans le courant de l'année 2025.

Notre église va enfin pouvoir être restaurée, ce projet tant attendu est en route. L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'étude a été attribuée à ACA. Reste à convaincre la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les financements.



Bien d'autres travaux et projets pour 2025 vous seront présentés lors de la cérémonie des vœux.

Dans les pages que vous allez découvrir, vous verrez que notre tissu associatif est toujours aussi important et bien portant.

Je remercie tous les bénévoles qui conservent cette volonté de servir et d'animer notre commune, au fil des mois et des ans. C'est aussi ça, le dynamisme de notre commune ! Que leur conviction et leur valeur reconnues soient partagées de toutes et tous.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal de la voirie, de l'école et de la mairie, les artisans, notre commerce, et toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour que notre commune reste attractive et dynamique.

La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu le vendredi 17 Janvier 2025 à la Salle des Loisirs à 19h.

Sur ces mots et au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, je vous présente à toutes et tous, mes vœux de santé et de bonheur. Prenez soin de vous et des vôtres.

Bonne et heureuse année 2025 !

Gérard Perrodin
Maire

ÉTAT CIVIL 2024



10 naissances

7 garçons et 3 filles

Agathe Filbas le 26 mars 2024

Marceau Sibaud le 12 juillet 2024

Gabin Villard le 15 avril 2024

Elliott Rodrigues le 11 août 2024



5 mariages

Andréa Guilhe et Dylan Da Silva
le 31 août 2024

Nadège Faron et Fabien Sahut
le 20 juin 2024

Emma Lorenzo et Damien
Bounechada le 29 juin 2024

• NB : le nombre des personnes noté n'est pas le même que le nombre de personne par catégorie, les familles n'ayant pas souhaité la publication de l'information.



8 décès

Henri Broche le 18 février 2024

Denise Dufraisse née Bouille le 6
septembre 2024

Yvonne Hebrard née Boucheix
le 29 juillet 2024

Daniel Labernia le 15 juin 2024

Aline Mathieu née Gory le 24
janvier 2024

Laurent Ricotta le 10 septembre
2024

James Rotondi le 8 juillet 2024



2 PACS

PERSONNEL de l'école

Laurène CHAILLOUX



- Adjoint Technique, faisant fonction d'ATSEM
 - En CDD à temps plein pour l'année scolaire.
- Présente à l'école de 7h30 à 17h30 (garderie, ATSEM et service cantine).

Séverine CEBALLOS



- Adjoint Technique
 - En CDD à mi-temps pour l'année scolaire.
- Présente à l'école de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h45 (service cantine, ménage du soir à l'école et ménage de la mairie).

PERSONNEL de la voirie

Laurent GENESTOUX



Suite au départ de Frédéric RACHADO, nous avons recruté Laurent GENESTOUX depuis le 18 juin 2024 dans le cadre d'une mutation de la fonction publique. Spécialisé dans les espaces verts, il est le maître d'apprentissage de Lény ROBERT.

Lény ROBERT



Ce jeune apprenti a rejoint le personnel de la voirie le 03 septembre 2024. Il prépare un CAP de jardinier-paysagiste pour une durée de deux ans ; il est scolarisé au lycée de Marmilhat.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne réussite dans l'exercice de leur fonction.

Fermeture de la mairie du lundi 23 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025 inclus.
En cas d'urgence : 06 83 44 67 94

Gérard Perrodin, Maire, le conseil municipal et le personnel communal

vous présentent leurs meilleurs vœux 2025

et vous invitent à la cérémonie des vœux

vendredi 17 janvier 2025 à 19h

Salle des loisirs

COLLECTE *des sapins de Noël*

La **collecte des sapins** de Noël aura lieu **du vendredi 10 janvier au dimanche 19 janvier 2025**.

Les sapins devront être apportés Place du Moutier et déposés dans la benne prévue à cet effet.

Pas de sapins avec neige artificielle, pas de décorations, pas de sac à sapin.

UNE DEUXIÈME VIE POUR VOTRE SAPIN DE NOËL

Après les fêtes, les sapins de Noël peuvent être recyclés. Pour cela, la commune du CREST propose différentes solutions. Si l'on dépose le sapin à côté de la poubelle, si on l'abandonne devant chez soi, les camions de collecte classiques ne sont pas adaptés pour ramasser ce type de déchet souvent volumineux et pouvant endommager la benne.

Chacun pourra ainsi facilement évacuer son vieux sapin et ne pas l'abandonner sur la voie publique.

Les sapins seront ensuite apportés sur des plateformes adaptées aux déchets verts, où ils seront broyés pour être utilisés en paillage sur les espaces verts ou compostés pour amender les terres.

LE DÉCHETTERIE OUVERTE 6J / 7

Autre solution, la déchetterie est accessible 6j / 7 et vous permet de déposer les sapins qui seront valorisés. L'accès est gratuit pour les particuliers, sur présentation de la carte.

QUELS SAPINS DÉPOSER ?

ACCEPTÉS :

- les sapins naturels avec ou sans socle en bois (bûchette, croix...),
- les sacs « handicap international »
- les sacs « ok compost »

INTERDITS :

- Les sapins en plastique
- Les sapins naturels floqués colorés
- Les sacs en plastique
- Les décorations (guirlandes...)
- Les pots en plastique ou en terre.



COMMÉMORATIONS



FORUM *des associations*

Cette année, le forum des associations a eu lieu le samedi 7 septembre, dans la salle des loisirs en raison de la météo.

Nombreuses étaient encore les associations qui ont répondu à cet évènement.

Nous espérons que l'année prochaine, il se déroulera sur le terrain de pétaque du Moutier.



LOCATION *des salles*

Si vous souhaitez louer, soit la salle des Loisirs, soit la maison du Peuple, pour tout évènement familial (mariage, anniversaire...), n'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements au 04.73.39.38.63.



DENEIGEMENT

Comme chaque année, à la même période, nous vous alertons sur la nécessité de bien respecter les règles de stationnement des véhicules afin de ne pas gêner le déneigement.

Ces interventions sont effectuées tôt le matin pour permettre au plus grand nombre de partir travailler dans de bonnes conditions. Les circuits de déneigement sont réalisés par ordre de priorité afin de garantir une circulation optimale. Il incombe donc aux riverains, propriétaires ou locataires, de déneiger leurs trottoirs afin de permettre la circulation des piétons en toute sécurité.

Aussi, nous vous remercions de votre collaboration et de votre patience.



LE CREST N°24/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté relatif aux horaires d'éclairage public

Le Maire de la commune de LE CREST (PUY-DE-DOME)

- **VU** l'article L2212-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui charge le Maire de la police municipale ;
- **VU** l'article L2212-2 du CGCT relatif à la police municipale dont l'objet est « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », et notamment l'alinéa 1° dans sa partie relative à l'éclairage ;
- **VU** la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, et notamment son article 41 ;
- **VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L.583-1 à L.583-5 ;
- **VU** le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses ;
- **VU** l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses et notamment son article 2 ;
- **VU** la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique, notamment son article L.189 ;
- **CONSIDÉRANT** la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie ;
- **CONSIDÉRANT** qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue ;

ARRÊTE

Article 1 :

Les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune de LE CREST sont modifiées à compter du 12 septembre 2023, dans les conditions définies ci-après. Ces modifications sont permanentes.

Article 2 :

Sur la commune de Le Crest, l'éclairage public sera éteint de 22 h 30 à 06 h 00, tous les jours. Cette mesure est permanente. En heure d'été, l'éclairage public ne sera pas allumé entre le 1er juin et le 31 août.

Seule la Place Beaudonnat aura un éclairage toute l'année jusqu'à 23h30.

Article 3 :

Monsieur le Maire de la commune de Le Crest est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il prendra ainsi toutes les mesures d'affichage de ces modifications d'horaires dans la commune.

Article 4 :

Cet arrêté sera transmis, à la gendarmerie, affiché en mairie et fera l'objet d'une insertion dans le bulletin municipal, d'une publicité via le panneau lumineux et l'application « panneau Pocket ».

Article 5 :

Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Fait en mairie le 15 avril 2024



Le Maire

Gérard PERRODIN

SERVICE PUBLIC *de fourrière*



Création d'un service public de fourrière de véhicule
et autorisation de principe de gestion
par une délégation de service public

La commune de Vic-Le-Comte souhaite déléguer l'exploitation d'une fourrière automobile et rentrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Ce service a particulièrement vocation à procéder, après verbalisation et état des lieux, à l'enlèvement et à la garde des véhicules stationnés sur la voie publique, pour les motifs suivants :

- véhicules se trouvant en infraction,
- stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée supérieure à 7 jours consécutifs. Entrent dans cette catégorie, les véhicules qui sont abandonnés sur la voie publique et qui se trouvent à l'état d'épaves,
- véhicules constituant une entrave à la circulation,
- véhicules qui entravent l'application des arrêtés municipaux relatifs à la circulation et au stationnement.

CIMETIÈRE

Dans le cimetière le plus ancien de la commune, de nombreuses tombes délabrées ont été envahies par les herbes folles, des pierres tombales sont fissurées. Certaines datent du 19^{ème} siècle mais pour les collectivités, ces vestiges du passé peuvent devenir un véritable casse-tête.

Vous êtes quelques-uns à vous interroger sur l'entretien de ces sépultures. Il faut savoir que les tombes sont des propriétés privées et que la commune ne peut et ne doit pas les entretenir.

Au vu de cet état de fait, le Conseil Municipal a engagé une reprise de concessions, 80 environ, parmi les plus anciennes.

Pour informer les familles et afin qu'elles se manifestent, des petits panneaux ont été placés devant chacune des tombes non entretenues.

La procédure se terminera fin mars 2025. Passé cette date les concessions sont réputées appartenir à la commune et peuvent être attribuées.

Des bénévoles proposent de se retrouver, dans le cimetière, après la procédure de reprise, pour faire une visite et un nettoyage des tombes non abandonnées.

Une information sera faite sur nos réseaux de communication.

CONCESSIONS CIMETIÈRE



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a été riche en activités :

Jo Witek est une écrivaine française de livres pour enfants et adolescents. A travers une décoration mise en place par les bénévoles et prêtée par le réseau de lecture de Mond'Arverne, nous avons eu le plaisir d'exposer certains livres de son œuvre en novembre, décembre 2023 et janvier 2024.

MÉDIATHÈQUE

06/12/2023 : les enfants sont venus nombreux pour la décoration du sapin de Noël et faire quelques articles et dessins.

13/12/2023 : histoire autour de petit pouce qui se réveille

07/02/2024 : masque autour du carnaval

9/03/2024 : jeux de société organisés par la Ludothèque de St Amant Tallende

27/03/2024 : chasse aux œufs

22/06/2024 : 0-3 ans raconte-moi une histoire

03/07/2024 : théâtre d'ombres

23/10/2024 : halloween

Toutes ces animations sont annoncées sur Panneau Pocket ou par le biais de l'école et sur le panneau lumineux.

Les prochains rendez-vous des « Rencards Nomades » avec le réseau de lecture publique organisés avec Mond'Arverne Communauté auront lieu :

- **mercredi 19 février 2025 de 14 h à 16h** : Yes we code : venez découvrir les bases du codage (à partir de 10 ans) - durée 2h. 6 places disponibles.

Réservation obligatoire à partir du **5 janvier 2025**.

- **mardi 5 avril 2025 de 9h30 à 12h** : la Ludothèque de St Amant Tallende se déplace pour faire découvrir ses jeux et partager la joie de jouer.

Réservation conseillée à partir du **5 mars 2025**.

- **mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h** : éveil corporel pour les enfants de 1 à 7 ans accompagnés d'un adulte (8 binômes). Laissez-vous emporter par la magie des mouvements synchronisés et des rires partagés.

Réservation obligatoire à partir du **14 avril 2025**.

Ces rendez-vous sont tous à réserver auprès de : mediatheques.mond-arverne.fr ou au 04 73 77 97 77.

Nous sommes ravies d'accueillir de nouveaux lecteurs et lectrices. Les enfants de l'école viennent toujours avec le même engouement à la médiathèque et sont toujours heureux de repartir avec un livre qu'ils ont eu plaisir à choisir.

La bibliothèque départementale renouvelle 3 fois par an sa sélection et le réseau de lecture de Mond'Arverne Communauté une fois par an. Il nous est également possible de commander, soit sur le réseau ou à la bibliothèque départementale des livres que le lecteur ne trouve pas à la médiathèque.

La médiathèque est ouverte à tous et gratuitement :

MARDI : 16H / 18H30 – MERCREDI : 10H / 12H –

SAMEDI : 10H / 12H



PARCOURS FITNESS

Le parcours fitness situé sur le plateau de la Croix St VERNY est en service.

Il ne vous reste plus qu'à enfilez votre short et maillot !



ROND POINT MAIRIE

Création d'un rond-point en dessous de la mairie et mise en place d'une nouvelle signalétique dans le village.



RÉNOVATION DE LA TOUR DE MARSAT



LE PARKING DES RENDS GORGES EST RÉCEPTIONNÉ

Mercredi 22 mai 2024, le maire Gérard Perrodin et son adjoint aux travaux avaient invité, sur le quartier des Rends Gorges et la rue des Pavés, les intervenants du chantier pour la réception de celui-ci.

Initiés par la commune, les travaux de création d'un parking de 15 places mais aussi des murets, des espaces fleuris et des ceps de vigne, représentant le village viticole, sont achevés.



GRANGE GAUBY

La démolition de cette grange a été effectuée cet été pour sécuriser le quartier et créer un parking d'une dizaine de places.

Un aménagement est prévu aux abords de ce nouveau parking.

Les travaux sont prévus fin 2024-début 2025.



PLATEFORME

SEL-POUZZOLANE

Dans le cadre de la démolition de la grange Gaudy, nous avons été contraints de créer une plateforme afin de stocker le sel et la pouzzolane.



CHANGEMENT DU PETIT TRACTEUR

Suite à un problème de moteur et de boîte à vitesse, nous avons été contraints de changer le petit tracteur (Shibaura) par un Kubota.



SÉCURITÉ

Dans le cadre des amendes de police, des trottoirs ont été réalisés Route de Monton.



RÉFECTION CUISINE DE LA SALLE DES LOISIRS PAR NOS EMPLOYÉS.



MOUTIER

Suite à la demande d'une création d'un commerce de pâtisserie, nous avons restauré deux pièces à l'ancienne école du Moutier afin de les mettre à sa disposition pour créer une nouvelle activité sur le village.

Nous en avons profité pour changer tous les ouvrants du rez-de-chaussée.

ENROBÉ



Ecole

AIDE aux devoirs

L'aide aux devoirs a repris le 3 octobre avec 3 bénévoles pour 15 élèves. Nous avons toujours des difficultés pour recruter de nouveaux bénévoles. Depuis le 7 novembre, 2 autres bénévoles nous ont rejoints et 1 élève supplémentaire a été inscrit. Les enfants et les adultes sont ravis de se retrouver chaque jeudi de 17h à 18h, voire un peu plus longtemps si nécessaire.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande (bénévoles ou nouvelle inscription pour cette aide).

Les bénévoles sont : Joëlle Chevarin - Claudine Germain - Bastien Géry - Brigitte Proust et Odile Perrodin, Responsable.

EFFECTIF SCOLAIRE 2024-2025

4 classes accueillent 89 élèves pour la rentrée 2024-2025 :

- 9 enfants en PS + 10 enfants en MS et 5 enfants en GS avec Mmes RONGEN et JUILLARD
- 8 GS + 10 CP avec Mmes ESCURE et JUILLARD
- 13 enfants de CE1 + 2 enfants de CE2 + 6 enfants de CM1 avec Mme CIESIELSKI
- 11 enfants de CM1 et 15 enfants de CM2 avec Mme CEYSSAT

Les horaires sont de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Un service de garderie et de cantine est assuré pendant le temps scolaire.

Horaires garderie : 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

COUPURE MOTEUR *devant l'école*



C'est toujours la même rengaine : vous stationnez devant l'école de votre enfant en attendant qu'il en sorte, tout en laissant le moteur de votre véhicule tourner. Ou alors votre conjoint sort furtivement de la voiture pour aller chercher le pain et vous ne coupez toujours pas le moteur.

Selon l'article R318-1 du Code de la route, "les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques".

Comprenez donc qu'il est formellement interdit de laisser tourner son moteur lorsque vous stationnez. En cas de non-respect, les forces de l'ordre peuvent vous sanctionner d'une amende de quatrième classe, c'est-à-dire 135 euros (375 euros en cas de majoration).

L'une des raisons principales de ces législations est la préservation de l'environnement. D'après l'ADEME (Agence de la transition écologique), le trafic routier est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre en France. De fait, un véhicule au moteur tournant est à la fois polluant et dangereux pour la santé, même lorsque la voiture n'est pas en circulation. La deuxième raison est économique : qu'il soit à l'arrêt ou en déplacement, un véhicule consomme du carburant à partir du moment où le moteur n'est pas coupé.

DÉPART *des CM2*

Comme chaque année, la cérémonie à l'occasion du départ des élèves de CM2 a eu lieu le jeudi 20 juin.

11 élèves de CM2 partant au collège se sont vus remettre une calculatrice accompagnée d'un livret intitulé « A la découverte de la commune ».

Les parents ont pu observer l'évolution de leurs enfants au travers des différentes photos de classe de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Cette cérémonie a été clôturée par un magnifique buffet sucré-salé préparé par Muriel notre cantinière, en présence des parents, des employés de la commune et des membres du conseil municipal.



BILAN *financier*

Fournitures scolaires	4745 €
Dont RASED	205 €
Transport piscine	1265 €
Entrées piscine	1065 €
Remplacement ordinateurs	882 €
Maintenance informatique	90 €
Ramette papier	504 €
Photocopies	1100 €
Subvention coopérative scolaire	700 €
Voyage scolaire	3000 €
Total	13 350 €

Divers travaux ont été effectués en 2024 dont :

- pose de cintres à la garderie
- changement des robinets par des mitigeurs poussoirs
- changement en cours de l'éclairage des classes en LED

L'amélioration du chauffage est à l'étude.

REPAS *des aînés*

La commission action sociale a organisé le repas annuel des aînés le dimanche 28 avril à la salle des loisirs de la commune ; l'occasion pour les personnes de 70 ans et plus de se retrouver entourées et de partager un bon moment ensemble.

Par un discours d'accueil, le maire Gérard Perrodin a rappelé tout le plaisir de recevoir la centaine de convives et les a invités à prendre place autour des tables décorées sur le thème "champêtre". L'association Crest'ation avec ses peintures et le club Auzon l'Argentique avec ses photos, nous ont fait le plaisir de nous présenter un échantillon de leurs œuvres.

Cette année, c'est le restaurateur "L'Auberge du Tilleul" et son équipe qui ont régalé les convives.

Au menu : mise en bouche avec clafoutis de grenouille persillée ; verrine avocat-fruit de mer-mascarpone ; terrine de sandre aux herbes fraîches ; jambon à l'os sauce champagne et légumes du moment ; fromages et assiette gourmande, le tout accompagné des vins de Pierre, notre vigneron local.

Le repas a été suivi par un spectacle de cabaret présenté par Maëlys, une jeune femme avec une voix extraordinaire. Elle a fait un show avec des chansons populaires connues et appréciées de tous et était vêtue de magnifiques tenues de cabaret. Après de nombreuses danses, les aînés sont repartis, ravis de leur après-midi.



COLLECTE *de vêtements et de jouets*

La collecte de vêtements et de jouets n'a pu avoir lieu cette année en octobre, faute d'associations susceptibles de gérer le traitement des dons. Nous espérons pouvoir renouveler cette initiative courant janvier 2025.

Une information sera diffusée sur PanneauPocket.

REPAS *intergénérationnel*

Le vendredi 5 juillet, dernier jour d'école pour les enfants avant les grandes vacances, les aînés volontaires ont retrouvé les enfants pour partager ce moment autour d'un repas préparé par Muriel, notre cantinière.

Au menu : salade composée ; burgers frites ; fromage et fruits.

Les enfants étaient ravis de ce pique-nique dans la cour de l'école et nos aînés ont pu apprécier ce moment convivial à l'ombre du préau.

Cette action sera renouvelée l'année prochaine, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie si vous souhaitez participer.





Focus sur le centre intercommunal d'action sociale de Mond'Arverne Communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a été créé sur le territoire de Mond'Arverne Communauté. Cette structure regroupe les services de portage de repas et d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accompagne ses bénéficiaires dans leur quotidien, selon leurs besoins (portage de repas, aide à domicile). Cette aide est adaptable (ponctuelle ou régulière) et éligible à un crédit d'impôt, ainsi qu'à des aides financières.

L'aide et l'accompagnement à domicile

Les agents (aides à domicile, accompagnants éducatifs et sociaux) interviennent chaque année au domicile de plus de 300 bénéficiaires (personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en convalescence), en offrant un accompagnement (entretien courant du logement, préparation des repas, aide à la toilette, courses, sorties, jeux...) tout en stimulant l'autonomie et surtout en maintenant le lien social. Le service fonctionne 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, dans les 27 communes du territoire.

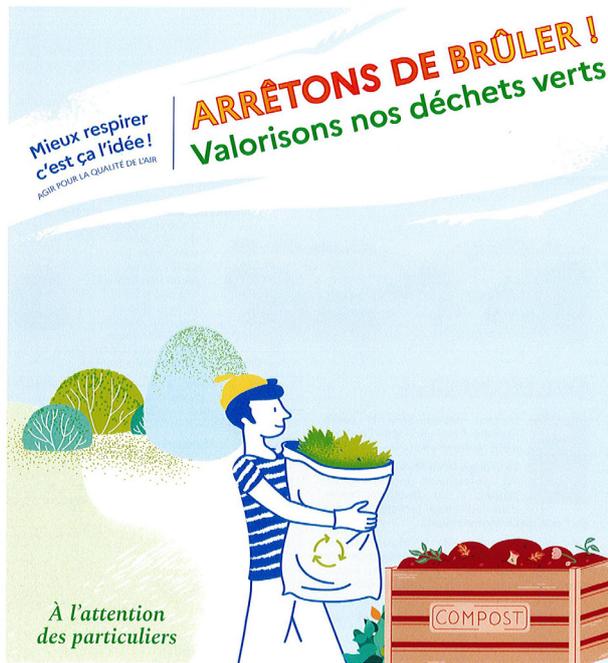
Le portage de repas

Le service de portage de repas à domicile est disponible dans l'ensemble des communes de Mond'Arverne Communauté, à l'exception de Vic-le-Comte qui propose cette prestation en gestion municipale. Les livraisons se déroulent au domicile du bénéficiaire, le matin, du lundi au vendredi (livraison des repas du samedi et du dimanche le vendredi). Afin de s'adapter aux besoins de chacun, le rythme de livraison est libre et la mise en place très rapide, puisque 72 heures suffisent. La tarification de la prestation est évolutive en fonction des revenus des bénéficiaires.

De nombreux avantages

Le CIAS propose un suivi régulier afin de garantir la satisfaction de chaque bénéficiaire tout en offrant des prestations personnalisées et adaptées aux besoins. La formation des agents, lors du recrutement et en continu, est également au cœur des actions du CIAS avec 100 % des agents formés aux gestes de premiers secours ainsi que tous les assistants de vie formés pour proposer un accompagnement personnalisé à chaque bénéficiaire.

BRULAGE des déchets



DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.

L'ENTRETIEN DU JARDIN

Il génère en moyenne **160 kilos** de déchets verts par personne et par an en France. Parmi eux, **830 000 tonnes** de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année (Source : ADEME).



QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40 000 décès prématurés** en France par an (60 000 pour le tabac) soit huit mois d'espérance de vie en moins par habitant.



De nombreuses pathologies sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poulmon.

On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives (Source : Santé Publique France).

EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)

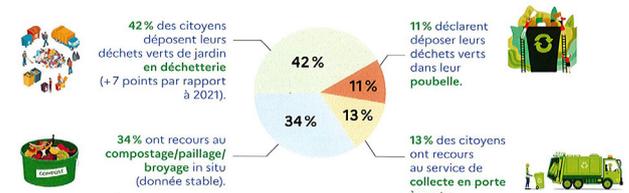


23 000 km parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes).

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :



(Source : baromètre de l'ADEME)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes - 69453 Lyon cedex 05 - Tél. 04 78 28 60 00
 Directeur de la publication : Jean-Philippe Demuivy - Décembre 2023
 Photage, coordination : Service Prévention des Risques Industriels, Chimie, Air, Énergie, PNE climat, air énergie
 Conception graphique : Direction / Mission communication - Carole Girardière - @MOTACT, J.F. Chevalier - Freppik - DREAL
 Impression en 16 000 exemplaires par Inexo 69007 Lyon

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).



La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le cadre réglementaire le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures.

DES SANCTIONS RENFORCÉES

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à **750 €**.



Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certaines collectivités de la région proposent des aides de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !



Le saviez-vous ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.

EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de dix kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?



LAVAGE *véhicule*

Rares sont les automobilistes à le savoir, mais il n'est pas autorisé de laver sa voiture à la maison ou sur le trottoir. La loi française interdit de laver sa voiture devant chez soi : il faut la nettoyer en station de lavage ou la confier à un professionnel à moins d'avoir des installations capables de ne rien rejeter dans la nature...



Ainsi, le règlement sanitaire départemental précise : "Le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics".

Cela s'explique par les risques de pollution que fait courir un lavage de voiture. L'eau savonneuse et les autres produits utilisés pour laver votre voiture, ainsi que les résidus d'hydrocarbures qui se trouvent sur le véhicule, vont se déverser dans l'environnement en s'infiltrant dans le sol.

En enfreignant cette loi, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. S'il est prouvé que ces eaux usées ont causé une pollution, vous risquez même une amende de 75 000 € et une peine de prison de 2 ans, selon l'article L.216-6 du code de l'environnement.

Cependant, il est tout à fait autorisé de laver sa voiture chez soi à sec. En effet, le lavage à sec est parfaitement conforme à la loi et permet également d'économiser plusieurs dizaines de litres d'eau.

Vous l'avez compris : que ce soit dans votre jardin ou sur le trottoir, laver votre voiture chez vous risque de déverser des eaux usées et polluantes dans la nature. Privilégiez un lavage à sec, sans eau donc, ou allez en station de lavage où les eaux usées sont obligatoirement filtrées afin de respecter les normes environnementales.

FRELONS *asiatique*

COMMENT LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), originaire de Chine, fait partie de la famille des guêpes, tout comme le frelon européen (*Vespa Crabro*) que tout le monde connaît.



Ne pas confondre ces deux types de frelons :

- le frelon européen est un peu plus gros et plus jaune (à droite sur la photo)
- le frelon asiatique est plutôt noir avec une rayure jaune et également les pattes jaunes.

POURQUOI LE FRELON ASIATIQUE EST-IL NUISIBLE ?

C'est une espèce exotique invasive qui vient rompre l'équilibre fragile de la biodiversité en dévorant beaucoup d'insectes (on estime à environ 10 à 20 kg d'insectes la consommation des frelons d'un seul nid). Il est invasif car il est très robuste, très prolifique et s'adapte à peu près partout dans nos régions, d'autant plus qu'il n'a pas de prédateur actuellement.

EN TERMES DE NUISANCES DIRECTEMENT PERCEPTIBLES NOUS POUVONS CITER

- des risques sanitaires : on peut bousculer par inadvertance un nid situé par exemple dans une haie (il y a des nids haut perchés dans les arbres, mais il y en a aussi à hauteur d'homme), et là l'attaque est très violente avec bien sûr des piqûres, d'autant plus nombreuses que les habitants du nid se comptent par milliers. Sans compter les risques allergiques.
- des risques pour la chaîne alimentaire : parmi les nombreux insectes consommés par les frelons on trouve des pollinisateurs, d'où le risque de pollinisations insuffisantes pour toutes sortes de plantes.
- des risques économiques : en plus des conséquences de ce qui est dit plus haut on peut mentionner les dégâts sur les fruits, les perturbations sur les marchés en plein air, la destruction des colonies d'abeilles mellifères

Le frelon européen, même s'il fait parfois des dégâts, pose moins de problèmes, d'une part car il fait partie d'un certain équilibre qui s'est constitué au cours des années, et également du fait que les colonies ont des effectifs beaucoup plus faibles que celles du frelon asiatique.

QUELLE EST L'ÉTENDUE DE L'INVASION ?

En France (une bonne partie de l'Europe est touchée) toutes les régions sont atteintes, même en altitude, et ceci en l'espace de seulement 20 ans (il a été identifié pour la première fois en 2005). En 2023 dans le Puy-de-Dôme on a compté 1730 nids détruits (c'est un nombre minimum puisque tout n'a pas forcément été recensé). Enquête portant sur 51 sociétés spécialisées, dont 35 ont répondu. Et on estime que seulement 30 à 40 % des nids sont détruits.

FRELONS *asiatique*

APERÇU DU CYCLE DE REPRODUCTION

À la fin de l'automne les nids se vident (ceux qu'on voit après la chute des feuilles ne sont plus « opérationnels » et ne resserviront pas), mais avant cela ils ont dispersé un grand nombre de « fondatrices » (jusqu'à 600 par nid). Les fondatrices sont des reines fécondées, elles vont passer l'hiver dans un abri (trou, tas de bois, ...) en attendant des températures plus clémentes. Au début du printemps, lorsqu'il y a plusieurs jours consécutifs à environ 15°C, elles se réveillent et vont commencer à créer une colonie. Cela signifie que chaque fondatrice correspond potentiellement à un nid futur.



Nid après la chute des feuilles

Dans la réalité, heureusement, il n'y en a pas autant car il y a des mortalités, soit naturelles, soit grâce au piégeage.

La fondatrice se met donc au travail, seule. Elle va confectionner un petit nid (appelé nid primaire, de la taille d'une petite balle) dans lequel elle va pondre quelques œufs et en faire l'élevage elle-même, donc sortir chercher de la nourriture pour alimenter les nouvelles larves.

C'est à ce moment qu'elle est vulnérable puisqu'elle peut alors se faire piéger. Autre possibilité : trouver le nid primaire, facile à détruire mais difficile à trouver.



Début du nid primaire

Lorsque ce nid primaire est suffisamment rempli (une centaine d'ouvrières environ) cette nouvelle petite colonie va déménager et va créer le nid secondaire, celui qu'on voit sur les photos en haut des arbres, qui pourra accueillir pendant la saison plusieurs milliers d'individus.

Pendant l'été ces nids secondaires grossissent progressivement. Les besoins en nourriture deviennent très importants, pour nourrir les larves, larves d'ouvrières mais aussi celles qui sont plus richement nourries en vue d'en faire des reines fondatrices. C'est à ce moment que l'invasion se fait le plus sentir là où il y a des protéines et des glucides disponibles, c'est-à-dire sur certains marchés de poissons ou de viande, par exemple, ou vers les ruches, où les frelons capturent les abeilles pour en tirer les éléments nutritifs.

À cette période le piégeage permet d'atténuer « un peu » les dégâts, mais le plus efficace est la recherche des nids pour destruction.

Ensuite, les futures fondatrices, bien nourries, pourront

partir pour passer l'hiver dans leur trou.

LE PIÉGEAGE

On retient de ce qui précède que les actions les plus efficaces sont :

- le piégeage des fondatrices au printemps
- la destruction des nids en été et au début de l'automne

On essaye de mettre les pièges les plus sélectifs possibles pour éviter de capturer d'autres insectes. Pour cela on met une entrée calibrée par rapport à la taille du frelon et on fait des trous dans le piège pour laisser sortir les petits insectes. On cherche également un appât adapté : une formule sur laquelle beaucoup de piégeurs sont d'accord consiste à faire un mélange en trois parties égales de bière, sirop de fruits rouges et vin (blanc ou rouge).

Il existe également dans le commerce des liquides tout prêts.

Les pièges classiques, dont on trouve des descriptions abondantes sur internet (en particulier ceux qu'on fabrique soi-même à l'aide de bouteilles en plastique), conviennent, en surveillant qu'on ne capture pas (ou très peu) les autres insectes (mouches, guêpes ...).



Il existe aussi des pièges plus sophistiqués et en principe plus sélectifs.

Exemple de piège à faire soi-même

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

- L'appât doit être renouvelé au moins chaque semaine car au fil du temps il perd son attractivité.
- Placer les pièges à environ 1 m ou 1,50 m sous un arbre, si possible en floraison.
- Ce type de piégeage est à faire à partir de février (lorsque les températures remontent un peu) jusqu'en mai. Plus tard cela ne sert plus à rien car les fondatrices restent cloîtrées dans leur nid secondaire.
- Lorsqu'on renouvelle l'appât il est conseillé de laisser quelques frelons dans le piège. Il semblerait que cette présence permet, par le dégagement de certaines phéromones, d'attirer d'autres frelons.

LA DESTRUCTION DES NIDS

Profiter des randonnées (de mai à novembre) pour repérer des nids éventuels. Lorsqu'un nid est ainsi trouvé il faut le signaler à la mairie du lieu, celle-ci pourra alors soit le faire détruire, soit fournir au propriétaire du terrain des adresses de professionnels compétents en vue de la destruction. Dans tous les cas l'intervention doit être faite par un professionnel qui dispose des équipements nécessaires (en particulier de protection).

Il est utile de le signaler aussi sur un site internet dédié : <https://www.frelonasiatiques.fr>, afin d'alimenter les statistiques permettant aux décideurs de mesurer l'évolution de la situation et permettre ainsi, peut-être, d'obtenir un meilleur soutien pour contrer ce fléau.

SICTOM des couzes

LES BACS DE BIODÉCHETS

Vous en avez peut-être déjà croisés dans notre commune. Ils sont capables d'avalier vos déchets organiques, ce qui représente 30 % du poids de nos poubelles grises, soit 86 kg par an et par habitant.

Trois bacs de biodéchets sont votre disposition :

- l'un rue Paul Gaubin
- le second, rue sous les murs
- et le troisième, à côté du cimetière

Si vous souhaitez davantage d'explications ou des conseils, n'hésitez pas à contacter le SICTOM des Couzes au 04.73.96.77.75.

Après le passage du camion du SICTOM, les bacs doivent être rangés dans votre propriété non seulement pour laisser libre accès aux trottoirs et à la voie publique mais également pour l'embellissement de nos traverses de villages.

ATTENTION ! en cas de gêne, d'incident ou d'accident, c'est votre responsabilité qui serait engagée.



LA DÉCHETTERIE SBA DE VEYRE MONTON

Pour rappel, les déchetteries ont plusieurs bennes permettant de déposer :

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h

	Bois Cagette, palette ...		Cartons bruns Aplatis de préférence		Déchets dangereux Peintures, vernis, aérosols, radiographies ...		Déchets électriques/électroniques Ecrans, électroménagers, ampoules ...
	Encombrants Vaisselle, moquette, polystyrène ...		Métaux Cadre de vélo, mobilier en métal ...		Pneus Pneus véhicules légers, et sans jantes		Mobilier Chaises, meubles, sommiers ...
	Gravats / inertes Carrelage, pierres, parpaing, briques ...		Déchets verts Taille, tontes ...				

LES POUBELLES INDIVIDUELLES

Les jours de collecte :



Jeudi matin



Lundi matin



MON POSTER DES ÉCOGESTES

CHAUFFAGE

JE BAISSE LA TEMPÉRATURE D'1°C
Pour réaliser jusqu'à 7 % d'économies sur mon chauffage!

JE PURGE MES RADIATEURS
Pour évacuer l'air et optimiser ses performances

JE COUPE LE CHAUFFAGE EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE
Si je m'absente + de 48h, je coupe mon chauffage ou je mets le mode hors-gel.

APPAREILS ÉLECTRIQUES

JE DÉBRANCHE MES APPAREILS EN VEILLE
Pour réaliser jusqu'à 10 % d'économies.

JE RÉGLE CORRECTEMENT MES APPAREILS FROIDS
Congélateur : -18°C / Frigo : 4 à 5°C
1°C de moins, c'est +5 % de consommation d'électricité en plus!

J'UTILISE LE LAVE-VAISSELLE EN MODE ÉCO
Il consomme jusqu'à 45 % d'électricité en moins que le programme intensif.

EAU CHAUDE

JE RÉGLE MON CHAUFFE-EAU ENTRE 50 À 55°C
La température idéale pour ne pas sur-consommer. Je pense à le couper si je m'absente + de 48h.

JE ME LAVE LES MAINS À L'EAU FROIDE
Pour faire des économies d'eau et d'énergie!

JE PRIVILÉGIE UNE DOUCHE DE 5 MINUTES PLUTÔT QU'UN BAIN
Et je n'oublie pas de couper l'eau pendant le savonnage!

BONUS

J'utilise Ma conso
UN SERVICE GRATUIT SUR VOTRE ESPACE CLIENT POUR MAÎTRISER ET OPTIMISER VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

TOP 3 DES ÉQUIPEMENTS MALINS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Multiprise à interrupteur
Éteignez plusieurs appareils simultanément plutôt que de les laisser en veille!

Mousseur
Économisez jusqu'à 50 % d'eau grâce à ces petits embouts vissés sur vos robinets.

Thermomètre
Idéal et pas cher il vous permet de contrôler et d'adapter la température de chaque pièce.

ESCAL'ados

LE LOCAL JEUNES SECTEUR ESCAL'ADOS REMPLI DE DYNAMISME

L'année 2024 a permis aux Pôles « Adolescents » de Mond'Arverne Communauté et en particulier au secteur Escal'ados de proposer de nombreuses actions en direction des jeunes du territoire.

Entre les séjours hivernaux et estivaux, les vacances à thème (culture japonaise, bricolage, pêche, lab'numérique, BMX, création de BD, sports insolites, évasion active), les soirées, les sorties et les ouvertures chaque mercredis ou samedis après-midi, les adolescents ont pu découvrir une multitude d'activités diverses, tout en participant aux propositions d'animations, permettant de contenter les envies de chacun.

UNE PROGRAMMATION RICHE À VENIR

Les équipes du Pôle « Adolescents » préparent les programmes d'activités pour les prochaines périodes : séjour ski, détournement de bandes annonces, mini-séjour pêche, atelier Graff, ... ainsi que de nombreuses sorties et soirées. Les animateurs n'attendent plus que vous pour compléter les plannings d'activités selon les envies et se tiennent à la disposition de chaque jeune pour les accompagner dans leurs idées ou dans leurs projets.

Pour participer, rien de plus simple ! A partir de la 6e et jusqu'à la veille des 18 ans, il suffit de nous rejoindre et de participer :

- en période scolaire à La Roche Blanche (mercredi et samedi de 13h30 à 17h30) ou à Orcet (mercredi et samedi de 14h à 18h).
- pendant les vacances à La Roche Blanche (du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30).

Tous les programmes d'activité sont disponibles sur le site www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/

Pour suivre nos actus sur les réseaux sociaux, scannez-moi !





SAS DURAND Philippe
Agence Auvergne Rhône-Alpes
Z.A.C du Puy Bayard
63 570 Brassac-les-Mines

T: 04.73.54.02.66
F: 04.73.54.12.86
www.durand-pavage.fr
Contact : Victor MIRATON 06.15.47.18.22
miratondurand.pavage@orange.fr

LA CONFRÉRIE des Talmeliers du Bon Pain

Dimanche 1^{er} septembre 2024, des élus du Crest et Pierre Deshors, propriétaire de la cave la Tour de Pierre, ont reçu la confrérie des Talmeliers du Bon Pain.

Le Traction Club des Volcans a fait une escale Place du Moutier pour la 29^{ème} route du pain avec une exposition de vieilles voitures.

Depuis des années, les Talmeliers du Bon Pain et le Traction Club des Volcans élaborent conjointement des sorties sur le thème « La route du bon pain ».

Soixante-trois véhicules anciens et 12 motards pour assurer le bon déroulement étaient présents à cette édition.

Des dégustations diverses et des arrêts dans des boulangeries étaient programmés sur un circuit long de 170 km.



FEU d'Artifice

Samedi 13 juillet dernier, pour la deuxième année consécutive, un feu d'artifice a été organisé par la mairie, avec l'embrasement de l'église.

La société 2B Événements Ciel était aux commandes de ce spectacle.



Évènement MOTO

ASSOCIATION MOTO&MAGOT

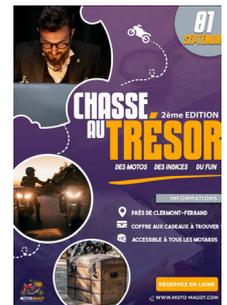
Le 1^{er} septembre, l'association Moto&Magot a organisé sa traditionnelle chasse au trésor, un événement très attendu par les passionnés de moto et d'aventure. Cette année, les participants ont pris le départ dans les rues du Crest, prêts à parcourir 150 km de routes auvergnates à la recherche d'indices disséminés tout au long du parcours. Durant la journée, les équipes ont rivalisé d'ingéniosité et de persévérance pour résoudre l'enquête et espérer ouvrir le coffre rempli de cadeaux.

L'ambiance était électrique, chaque indice trouvé rapprochant un peu plus les participants de la victoire.

Après une compétition acharnée, c'est finalement l'équipe 1 qui a su s'imposer, suivie de très près par l'équipe 3 et l'équipe 2 !

Cette journée a été marquée par l'esprit d'équipe et l'amour de la moto, des valeurs chères à l'association Moto&Magot.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure palpitante !





Habitante du Crest depuis 10 ans, je suis passionnée de cuisine et de pâtisserie depuis toujours.

Quand j'étais petite, mes grands-parents faisaient toujours des gâteaux et j'adorais les aider dans leurs préparations. C'est ainsi que j'ai commencé à développer ma passion pour la pâtisserie, puis à tester des desserts de toutes sortes pour ma famille et mes proches.

Plus tard, en s'installant au Crest, nous avons construit notre maison autour de la cuisine, ma pièce préférée, celle dans laquelle je passe presque tout mon temps !

Après 19 ans dans les achats d'articles de maison et de textile, je n'aurais pas imaginé devenir pâtissière. Mais ma passion grandissante, j'ai pris le pari d'en faire mon métier. Je me suis donc lancée dans l'aventure, en passant mon CAP Pâtissier que j'ai obtenu en juillet 2023.

Durant mon parcours, j'ai pu partager de très bonnes expériences avec les acteurs locaux comme la pâtisserie JUILHARD et la boulangerie RAFFIER (St-Amant-Tallende). J'ai également suivi plusieurs ateliers et stages avec Chiara SERPAGGI à Paris, ainsi qu'à l'École de Boulangerie-Pâtisserie Christian VABRET à Aurillac. Je continue sans cesse de me former au quotidien en expérimentant de nouvelles recettes, de nouvelles techniques, de nouvelles décors... car j'adore créer, et ravir les papilles des gourmands !

CRES'Y DELICES vous propose des **pâtisseries principalement sur commande** : tartes, entremets, gâteaux d'anniversaire, number cakes, layer cakes, gâteaux événementiels (anniversaire, baptême, mariage, fêtes de fin d'année, etc), mais aussi des viennoiseries, brioches, cookies, cupcakes, donuts... et des plateaux de mignardises sucrées et salées pour l'apéritif – ainsi qu'un petit **espace boutique à l'ancienne école Place du Moutier** – avec des **pâtisseries en vente directe**.

Et très prochainement, je donnerai des cours de pâtisserie car j'adore transmettre et partager ma passion.

Hâte de vous rencontrer à partir du jeudi 5 décembre pour vous faire découvrir mes douceurs...

Vous trouverez quelques photos de mes réalisations sur mon compte INSTAGRAM et FACEBOOK :

Emilie GRANDJEAN
SARL CRES'Y DELICES
Ancienne école
du Moutier
63450 LE CREST
07 85 64 23 86



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE RÉSERVISTES

JDC nouvelle génération

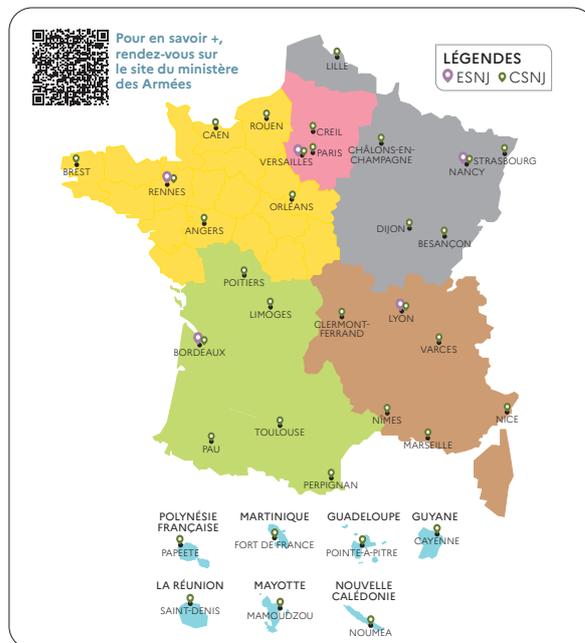
Dans le cadre du développement de la Journée Défense et Citoyenneté «Nouvelle Génération» (JDC-NG), la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) se mobilise pour recruter ses premiers animateurs accompagnateurs réservistes. Un défi ambitieux pour 2025, avec un objectif de taille : renforcer les effectifs avec «1 000 réservistes». À ce titre, le centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand recrute des réservistes.

Vous y trouverez toutes les modalités d'inscription pour candidater, les missions-clés du réserviste et les avantages d'un engagement citoyen pour la défense.

Les candidatures sont à adresser à l'adresse mail suivante : csnj-clermont-ferrand.reserviste.fct@intradef.gouv.fr

Quelles modalités pour candidater ?

- 1 CV récent et détaillé
- Copies des titres et diplômes
- 1 lettre de motivation datée et signée pour justifier de l'intérêt du candidat pour servir en qualité de réserviste animateur et accompagnateur JDC-NG
- Contactez l'établissement ou le centre du service national et de la jeunesse (ESN et CSNJ) le plus proche de chez vous (voir carte ci-dessous).



SGA/COM - Crédits photos : E. Rabat - SGA/Com
20 Armées - IN - FS Paris

Le ministère des Armées recrute 1000 réservistes JDC à partir de 20 ans, parité femmes/hommes

Quel profil ?

- Jeunes issus du monde civil, sans exigence de passé militaire.
- **Étudiants** à partir de Bac+2
- **Salariés** sans condition de diplôme

Pour les étudiants comme pour les salariés, une expérience de l'animation de groupe est un plus (BAFA, scoutisme, etc.)

Quelles qualités requises ?

- **Qualités pédagogiques** pour susciter l'intérêt des jeunes en JDC
- **Capacité à instaurer un dialogue** avec des jeunes
- **Aïssance orale, clarté, concision, adaptabilité**
- **Maîtrise des outils numériques**
- **Goût des relations humaines**
- **Motivation et investissement, rigueur et ponctualité, exemplarité et neutralité**

Quelle formation ?

- Formation de 5 à 10 jours
- Pas de formation militaire opérationnelle
- À proximité du domicile dans le réseau de la DSNJ
- **Modules** : connaissances des armées, pédagogie et sociologie des jeunes, ateliers, etc.

Quelles missions ?

- **Accompagner** un groupe de jeunes pendant toute la JDC
- **Animer** des ateliers tir laser, jeu de plateau, immersion virtuelle
- **Se déplacer** sur les sites JDC

Quels avantages ?

- **Soutien et accompagnement** dès la signature du contrat d'engagement
- **Prise en charge des frais de déplacement** pour rejoindre le lieu de la formation, les JDC à animer et le centre du service national et de la jeunesse (CSNJ)
- **Prise en compte des contraintes personnelles** du réserviste JDC dans la planification de sa mission
- **Allocation d'étude** de 100€/mois
- **Aide de 1000€** au financement du permis de conduire
- **Prime de fidélisation**

Quelles conditions ?

- Nationalité française
- En règle avec les obligations (JDC/SNU)
- Ne jamais avoir été condamné :
 - > à la perte de vos droits civiques
 - > à l'interdiction d'exercer un emploi public
 - > à une peine criminelle

Pourquoi la JDC-NG ?

La journée défense et citoyenneté (JDC) est **obligatoire** pour tous les Français, femmes et hommes, et doit s'effectuer **entre le 16^e et le 25^e anniversaire**. La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est chargée de la mise en œuvre de cette journée qui constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse et aux fins de recrutement militaire et civil au sein du MINARM.

Afin d'être en phase avec les attentes de cette jeunesse, la JDC est réformée et devient la **JDC nouvelle génération (JDC-NG)** avec des contenus entièrement nouveaux et adaptés : la levée des Couleurs à l'arrivée des jeunes, trois ateliers (immersion virtuelle, du tir laser, un jeu de stratégie de défense), etc.



Le réserviste JDC

est un jeune citoyen volontaire qui, après avoir signé un contrat d'engagement, participe, selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi, à la mission JDC pilotée par la DSNJ pour laquelle il est spécifiquement recruté par les Armées, directions et services.

Intégrer la réserve, c'est bénéficier d'une expérience humaine et professionnelle exaltante, enrichissante et valorisante.

Quel statut ?

- Les candidats qui seront retenus bénéficieront du statut militaire durant leurs missions
- **Grades** : de sergent à lieutenant selon le diplôme

Quelle durée du contrat ?

- **Pour les moins de 25 ans** :
 - > contrat de 5 ans afin de bénéficier de l'allocation d'études spécifiques
 - > sinon de 1 à 5 ans
- **Pour les plus de 25 ans** : 1 à 5 ans selon l'activité dans le civil

Combien de jours ?

- **10 jours** d'activité l'année du recrutement puis jusqu'à **37 jours**

Quelle rémunération ?

- **Solde journalière du réserviste** : entre 85 et 124 € brut en moyenne selon le niveau de diplôme et la composition du foyer
 - **Indemnité** : 53,36 € / session JDC
- Solde et indemnité JDC se cumulent

Conseiller NUMÉRIQUE

Le Conseiller Numérique au sein de la Direction Territoriale des Solidarités d'Issoire intervient sur un territoire composé des 4 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) suivants : Agglo Pays d'Issoire, Dôme Sancy Artense, Massif du Sancy et Mond'Arverne.

Il propose 3 types d'actions :

- des rendez-vous individuels d'une heure dans les Maisons des Solidarités d'Issoire (le jeudi) et des Martres-de-Veyre et Rochefort-Montagne (le mardi, en alternance) ;
- des ateliers collectifs dans les locaux des Maisons des Solidarités ;
- des ateliers dans les locaux de partenaires ayant identifié un besoin et un public.

Les actions sont toujours gratuites et sans aucune condition d'accès.

Ces services s'adressent à toute personne désirant gagner en autonomie dans ses usages numériques, que ce soit pour ses démarches administratives, garder le contact avec ses proches ou ses loisirs, par exemple.

Il est également possible d'accompagner les associations et petites entreprises.

Attention, il ne réalise pas de démarches administratives à la place des usagers et il ne peut pas les renseigner sur celles-ci et renvoie vers les France Services.

Vous pouvez retrouver les informations et contacts de tous les Conseillers Numériques de France sur ce site : www.conseiller-numerique.gouv.fr

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

DEVEZ AUTONOME AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES

- Faire des courses en ligne
- Recevoir et envoyer des mails
- Utiliser les réseaux sociaux
- Réaliser des démarches en ligne
- Suivre la scolarité de mon enfant
- Utiliser un ordinateur, un smartphone, une tablette
- Utiliser les opportunités du numérique

REPUBLICQUE FRANÇAISE
CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE RELANCE

Un conseiller numérique est un professionnel formé pour accompagner les Puydomois et les Puydomoises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages numériques au quotidien.

Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Pourquoi aller voir un conseiller numérique ?

Je peux solliciter un conseiller numérique pour plusieurs raisons :

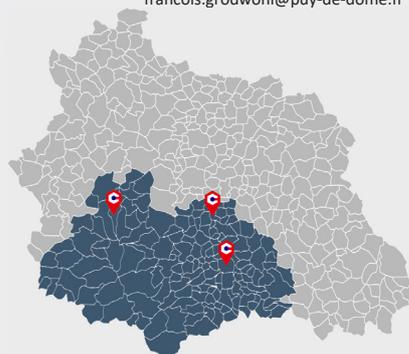
- Enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.
- Apprendre à réaliser seul(e) une démarche administrative.

Où trouver le conseiller numérique du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le secteur d'Issoire :

François Grodwohl
06 62 12 74 44
francois.grodwohl@puy-de-dome.fr

3 Maisons des Solidarités :

- Rochefort-Montagne**
12 route de Bordas
04 73 65 89 50
- Les Martres-de-Veyre**
73 rue de la Garenne
04 73 39 65 60
- Issoire**
11 Avenue Jean-Jaurès
04 73 89 48 55



Retrouvez le détail des services des conseillers numériques sur www.conseiller-numerique.gouv.fr

PERMANENCES *de nos partenaires dans nos locaux*



Centre des impôts d'Issoire

Tous les lundis matins entre **9h et 12h00** sur RDV en visio ou en présentiel
(prise de RDV en ligne - possible avec l'aide des agents France Services)



Mission locale du Val d'Allier (16-25 ans)

Tous les mardis et jeudis sur RDV
(prise de RDV auprès du secrétariat au 04.73.89.05.85)



Conciliateur de justice

Les 1ers et 3eme mercredis de chaque mois entre **9h00 et 12h**
sur RDV (prise de RDV auprès des agents France services)



Assistantes sociales du département

Les lundis matin entre **8h45 et 12h30** sur RDV
(prise de RDV du secrétariat de la maison des Solidarités aux Martres de Veyre 04.73.39.65.60)



Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Du lundi au vendredi en visio
entre **9h et 11h** et entre **14h et 16h** sans RDV



Centre Local d'Information et de Coordination de Billom (CLIC)

Le 4^{ème} lundi de chaque mois entre **13h30 et 17h30** sur RDV
(prise de RDV du secrétariat du CLIC au 04.73.60.48.85)
27/05 - 24/06 - 22/07 - 26/08 - 23/09 - 28/10 - 25/11



Renov'Actions 63

Permanence assurée mensuellement selon planning
sur RDV (04.73.42.30.70) - renseignements à l'accueil de France Services



ADIE (création d'entreprise)

Permanence sur RDV (prise de RDV au 06.30.50.11.48)
Permanences prévues les 17/01 - 14/02 - 13/03 - 17/04 - 15/05 - 12/06



ADIL 63 (permanences juridiques)

Permanences sans RDV les jeudis 11/01, 14/03, 09/05, 12/09, 14/11



ASEVE (association insertion professionnelle)

Permanences sans RDV les vendredis après midi de 13h30 à 15h30



URBANIS dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Permanences sans RDV entre 9h00 et 12h00
Permanences prévues : 21/06 - 18/10 - 20/12

GENDARMERIE *nationale*

Quelques chiffres de comparaison entre le premier semestre 2024 / premier semestre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Accidents corporels : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).
- Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis.
- Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2024
Total heures de sécurité routière dans la commune	415	497
Nombre total d'infractions	140	180

INTERVENTION

- Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2024
Nombre total d'interventions	47	56
Dont accident de circulation routière	8	9
Dont tapages	1	4

DÉLINQUANCE

- Atteintes aux biens : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant autrui.

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2024
Nombre total d'atteintes aux biens	8	9
Dont vols liés aux véhicules	3	6

PRÉSENCE

- Présence gendarme : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2024
Total heures / gendarme sur la commune	832	955



PERMANENCES JURIDIQUES 2025 (sauf juillet août)

Territoire	Lieu(x) de permanence	Jour	Durée
Agglo Pays d'Issoire	Issoire - 20 rue de la Liberté (France Services Ardes, Brassac, Champeix, Sauxillanges en visio)	1 ^{er} jeudi	9h00 à 12h30 13h30 à 17h
Ambert Livradois Forez	Ambert - 3 rue de Goye	4 ^e mercredi	10h à 12h 13h à 16h
Billom Communauté	Billom mois pairs France Services - avenue de la République Vertaizon mois impairs - Mairie	4 ^e jeudi	9h à 12h
Chavanon Combrailles et Volcans	Pontgibaud - 5 rue du Frère Genestier (France Services Bourg-Lastic, Giat, Pontamur en visio)	3 ^e mardi	9h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Clermont Auvergne Métropole	Cournon - 15 impasse des Dômes	2 ^e et 4 ^e vendredi	9h à 12h
	Tribunal judiciaire - 16 place de l'Etoile	Chaque jeudi	9h à 12h
Entre Dore et Allier	Lezoux - France Services - rue Sarstha	3 ^e vendredi	9h à 12h
Massif du Sancy	Besse-et-St-Anastaise mois pairs 13 rue Notre-Dame	2 ^e mercredi	9h30 à 12h30 13h30 à 16h30
	Le Mont-Dore mois impairs 4 boulevard Mirabeau		
Mond'Arverne	La Roche-Blanche mois pairs - Mairie Vic-le-Comte mois impairs France Services - parvis de l'Hôtel de Ville	2 ^e jeudi	9h à 12h
Pays de Saint-Eloy	Saint-Eloy-les-Mines La Lanterne - rue du Puits St Joseph (France Services St Gervais d'A. en visio)	2 ^e mardi	9h30 à 12h30 13h30 à 16h
Plaine Limagne	Aigueperse mois impairs - 158 Gd Rue Luzillat mois pairs France Services - route de Vendègre	3 ^e mercredi	9h30 à 12h 13h à 16h30
Riom Limagne et Volcans	Riom - 8 rue Grégoire de Tours - Bât. B	1 ^{er} et 3 ^e mercredi	9h à 12h
Thiers Dore et Montagne	Thiers - 12 rue Barante	1 ^{er} et 3 ^e vendredi	14h à 17h

Pour en savoir plus : 04 73 42 30 75 ou www.adil63.org



- Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
- Réparations locatives, qui doit payer ?
- Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
- Mon logement est-il décent ?
- J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
- J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
- J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits
04 73 42 30 75 www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Retrouvez la Communauté de Brigades de VEYRE-MONTON sur votre Smartphone grâce à l'application « PanneauPocket ».

Une fois l'application téléchargée, cherchez « Gendarmerie COB de Veyre-Monton »

Vous pourrez retrouver des conseils, des alertes et des informations utiles.

Disponible sur

AMICALE école !

L'équipe de l'Amicale pour l'école a, cette année, eu le plaisir d'accueillir Yoann Béal-Chabry et nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous espérons réaliser avec lui de beaux projets pour de nombreuses années au sein de l'Amicale.

Les projets & dates à retenir pour cette année scolaire sont :

- Halloween, jeudi 31 octobre à partir de 17h30 (maquillage, jeux, petite restauration)
- Le loto, dimanche 24 novembre en début d'après-midi
- Vente de chocolats au sein de l'école pour la période de Noël
- Carnaval de l'école, samedi 13 avril 2025 (thème de l'eau)
- Brocante, dimanche 18 mai 2025

L'intégralité des bénéfices sera versée à la coopérative scolaire et servira à financer les projets de l'école du Crest.



LES JARDINIERS DES *Pays d'Auvergne*

Le club local de l'association propose un programme de conférences et d'ateliers pour approfondir les connaissances, donner des conseils pour le jardinage au naturel et se retrouver pour échanger. L'atelier de taille des arbres fruitiers est proposé régulièrement, il n'est pas inutile d'y revenir chaque année pour tenter de maîtriser peu à peu cette activité destinée à obtenir une bonne fructification.

Sur tout le département du Puy-de-Dôme, il y a actuellement 25 clubs, chacun proposant de la même manière des conférences accessibles à tous les adhérents.

Les achats groupés permettent de se procurer des fournitures à des prix intéressants : graines, plants, minimottes, racines d'endives, filets de protection, terreaux...

Les animations et conférences 2025 peuvent être consultées sur notre site internet :

<http://www.jardinierspaysauvergne.com>

Club PHOTO

Nous nous réunissons chaque semaine par équipe de deux ou trois dans notre local photo pour développer, masquer, agrandir des photos argentiques en noir et blanc.

Nous disposons maintenant d'une entrée indépendante pour accéder au labo photo ce qui permet d'entrer et sortir sans déranger les usagers de la salle des loisirs ; c'est appréciable pour tout le monde.

Nous travaillons à l'ancienne, c'est-à-dire avec un agrandisseur, des pinces, des solutions argentiques, dans des cuvettes en plastique, du papier photo et tout ça sous une petite lumière rouge qui permet de se croiser dans la pénombre sans se marcher sur les pieds... À noter que les produits chimiques utilisés sont régulièrement emmenés à la déchetterie.

Chaque mois, nous organisons une réunion ou une sortie pour traiter d'un thème particulier. C'est un moment studieux, partagé en commun mais toujours dans une ambiance conviviale. Comme chaque année, nous avons exposé notre travail courant mai à la Maison du Peuple sur le thème "Les ouvertures".

Cette exposition a eu lieu le même jour que le salon du livre organisé par l'association "Il était une fois...demain". Cette concordance de date sera renouvelée car elle apporte plus de visiteurs aux deux animations.

Nous espérons vous voir nombreux lors de notre prochaine exposition qui se déroulera les 16 et 17 mai 2025 à la maison du peuple sur le thème "Les reflets" et permettra à chaque participant d'exposer le reflet de son travail et surtout de ses idées...

Pour nous rejoindre ou nous rencontrer, contactez Pascal : pdecham@yahoo.fr





La Présidente et son équipe vous présentent tous leurs vœux de Santé, Bonheur et Réussite et vous souhaitent le meilleur pour cette nouvelle année 2025.

Nouvelle saison avec nos activités habituelles et quotidiennes : Gym d'entretien, Gym équilibre, Zumba, Stretching, Pilates, Country, Randonnée Pédestre et Marche Nordique, Body-Form.



Gym équilibre/Stretching & Zumba

Le Multisport est de retour cette année pour les enfants, le mercredi après-midi, et nous sommes ravies de cette bonne nouvelle. Grâce à notre nouvel animateur, nous avons pu ouvrir cette nouvelle section qui nous tenait tant à cœur et nous accueillons un joli petit groupe d'enfants. Un grand merci aux parents de nous avoir fait confiance et surtout d'avoir répondu au sondage que nous avons effectué en amont.

Association A.V.E.C. : Téléphone : 06.02.61.96.89 / Mail : association.aveclecrest@gmail.com // Instagram : avec_lecrest

Le bureau a été reconduit lors de l'Assemblée Générale du 05 septembre 2024.

Présidente : Chantal LAFON VIARD

Trésorière : Elsa MARCHAND

Trésorière adjointe : Christelle DUMONT

Secrétaire : Patricia DUMONT

Secrétaire adjointe : Johanna DUMONT

Membres : Isabelle CASENOVE, Bénédicte TISSIER, Marie TISSIER, Océane LOUSSERT, Claire NOVAIS, Corinne BOUCHARIN ET Lydia VALFORT.

Petits rappels :

• Nous avons terminé la saison par un repas de fin d'année le 27 juin 2024 à la salle des loisirs du Crest. Ce fut un joli moment de convivialité et de surprise autour d'une découverte tout en couleur : cocktails, crudités, grillades et dessert AVEC.

Nous réitérerons ce repas l'an prochain fin juin en espérant encore un peu plus de participants. Merci à nos adhérents d'avoir été présents une nouvelle fois.

• Le 19 mai 2024 : la randonnée de la Montagne de

la Serre a encore eu un énorme succès avec 246 personnes venues marcher pour cette belle et jolie cause, toujours au profit des enfants malades du Cancer à l'Hôpital Estaing de Clermont-Ferrand.



Section Randonnée & Théâtre

Merci à tous nos sponsors, aux marcheurs et aux participants pour leurs dons, et également à tous nos bénévoles qui sont venus nous aider pour faire que cette journée soit encore et toujours une belle réussite.

• Le 13 juillet : 2ème bal en extérieur avec restauration, Place du Moutier.

Merci à la mairie de nous avoir fait confiance et également à tous les habitants de notre village d'être venus si nombreux.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS EN 2024-2025 :

- SOIREE THEATRE : 12 octobre 2024
- SOIREE DINER CABARET Transformiste : 23 novembre 2024
- A.V.E.C. participera au Marché de Noël le 14 décembre avec l'Association « Il était une fois demain »
- SOIREE THEATRE : 2025 – date à définir
- RANDONNEE PEDESTRE : 08 juin 2025 « LA MONTAGNE DE LA SERRE »
- BAL avec restauration : 13 juillet 2025 avec ORCHESTRE
- REPAS ANNUEL TOUTES SECTIONS : 27 juin 2025

Nous remercions bien sûr nos adhérents, ceux présents depuis tant d'années, aux nouveaux venus, et tout particulièrement cette année à nos jeunes et petits adhérents.

Notre rôle est avant tout de faire vivre notre village, de l'animer et de permettre aux personnes de pouvoir se divertir, se rencontrer et surtout de partager des bons moments de convivialité et d'amitié.

Prenez soin de vous toutes et tous, ainsi que de vos proches. Un grand merci à tous.

Toujours ferme sur les objectifs : FAIRE PLAISIR ET SE FAIRE PLAISIR

Merci de votre fidélité et de votre confiance
Toute l'Equipe d'A.V.E.C.

IL ÉTAIT UNE FOIS... *Demain*

2024

Il était une fois... demain a perpétué ses traditions :

- 16 décembre 2023 : **le marché de Noël** a clos comme de coutume nos activités de l'année dans la bonne humeur et une ambiance chaleureuse grâce aux animations de nos fidèles participants : le Comité des Fêtes pour la dégustation d'huîtres, AVEC et ses crêpes, Paule et son vin chaud, les déambulations du Père Noël. Les stands de vin, de jus de pomme et de bière ont attiré beaucoup de monde. Les visiteurs pouvaient satisfaire toutes leurs envies de cadeaux et de décoration vu la variété des créations artisanales des exposants.
- 4 mai 2024 : **au Salon du livre**, nous avons accueilli 21 auteurs. Les habitués comme Gisèle Dutheil, Christophe Masson, Edmond Bordes, Joël Brun, Elyane Rochefort mais aussi des nouveaux : Sabrina Girard Chapel de l'école Montessori, Camille Nugues avec l'histoire biographique de son grand père Juif pendant la guerre 39-45, car nous souhaitons toujours que le maximum de genres et de styles d'écritures soient représentés. Les ventes n'ont pas été abondantes selon les auteurs, mais tous sont repartis satisfaits des échanges et nouvelles connaissances ainsi que de l'accueil.
- Juillet-Août et Journées du Patrimoine : **ouverture de l'église au public.**

LES ANIMATIONS DE 2024

- 12 avril **Visite de l'exposition temporaire**, Le temps de la Méridienne, 5000 ans d'histoire sous l'autoroute A 75 » au Musée Bargoin. 11 participants, visite très intéressante sur toutes les découvertes faites sur notre secteur. L'association a fait l'acquisition du catalogue de cette exposition. Il pourra être consulté à notre stand lors de nos prochaines manifestations.
- 22-23 juin 2024 **Voyage au Puy du Fou**. Nous n'avons pas pu réunir le nombre nécessaire de participants pour organiser un voyage « spécial association » mais les intéressés ont pu se joindre au voyage de Fontanon ouvert à tous et sont revenus ravis !
- 13 août **Concert à l'Eglise** : Orfeo 2000 Musique baroque des 17ème et 18ème siècles interprétée au clavecin et diverses flûtes. En intermèdes, interprétation de scènes extraites des œuvres de Racine, Molière, Marivaux et lectures de lettres de la Marquise de Sévigné. 25 spectateurs seulement mais tous ont beaucoup apprécié le spectacle.

REGARDS SUR LE PATRIMOINE

Le représentant local de l'Association « Souvenir

Français » ayant contacté Nicole Lépron au sujet de plaques commémoratives des « Morts pour la France », une réunion a eu lieu avec la mairie suivie d'une visite au cimetière pour repérer les tombes à l'abandon. Cette occasion a permis de prendre conscience de la nécessité de sauvegarder la croix 14-18 se trouvant dans le cimetière, vu la rareté d'un tel monument. Elle sera mise en valeur dans le futur Jardin du Souvenir, consacré uniquement aux combattants dont les tombes sont en déshérence.

Projet de rédaction d'une nouvelle brochure sur le Crest dans la guerre de 39-45.

Si vous avez de la documentation concernant la participation des membres de votre famille à ces tragiques événements, contactez Nicole Lépron ou Paule Girard par le mail de l'association : association_iletaitunefoisdemain@orange.fr.

Projet 2025, inscrire l'église Notre Dame de l'Assomption, à la Fondation du Patrimoine.

PROJETS D'ANIMATIONS 2024-2025 :

2024 :

- 6 novembre : **Visite de l'Exposition « les Gergoviotes »** au musée de Gergovie. Ouverte à tous nos adhérents.
- 14 décembre : **Marché de Noël** de 10h à 17h.

2025 :

- 12 au 16 mai : **Voyage aux « CINQUE TERRE »** 5 jours en Italie. Pour participer, demander le contenu du séjour au 06 26 37 10 15.
- 17 mai : **Salon du Livre**

A tous, nos vœux les plus chaleureux pour une année 2025 sans trop de soucis dans ce monde de plus en plus incertain !



Visite au musée Bargoin pour l'exposition sur les fouilles de l'autoroute

Exposante du marché de Noël : costumière spécialiste du travail de cuir ; travaille surtout pour les reconstitutions historiques (films, animations locales etc).



Les amis de LA TOUR

Les amis de la tour se réunissent les jeudis à 14h à la maison du peuple : échanger, rompre l'isolement, passer une après-midi conviviale, jouer à des jeux de société (belote, Scrabble, Rummikub etc) sans oublier boissons chaudes et froides...

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter le 06.08.84.32.97.

Les amis de la tour et son président souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION *Crest'ation*

L'association CREST'ATION réunit des artistes pratiquant des techniques diverses : pastel, huile, aquarelle, technique mixte.

L'atelier est ouvert les mardi soirs, mercredi et samedi après-midi.

Au cours de l'année, nous avons fait un stage d'aquarelle sur papier yupo avec Mme Michelle SOBOTKA, ce qui nous permet de tester de nouveau support et d'avoir une expérience de lâcher-prise.

Nous nous déplaçons pour découvrir d'autres univers artistiques sur des expositions et salon tel que le salon international de pastel de FEYTIAT, SAINT AULAYE et le festival couleurs d'automne d'ORLEAT. Ceci nous permet de découvrir et échanger avec des artistes internationaux aux différentes techniques et approches.

Pour l'année 2025, nous avons programmé 2 stages d'aquarelle afin de nous perfectionner et de faire de nouvelles expériences artistiques.

Les 26 et 27 octobre de 14h à 18h à la salle des loisirs du

CREST a eu lieu notre exposition annuelle avec Mme Michelle SOBOTKA comme invitée d'honneur qui a fait une démonstration de sa technique le samedi après-midi.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait le plaisir de venir découvrir nos œuvres pendant ce week-end d'exposition.



La Gaule de L'AUZON

Toutes ces précipitations tombées au cours de cette année ont été bénéfique pour la rivière Auzon, ce qui a permis de sauver les alevins mis au printemps par les sociétaires de l'association.

Ces pluies ont eu aussi des inconvénients : la végétation a envahi de nombreuses parties de l'Auzon.

Les adhérents qui nettoient et entretiennent les rives vont proposer aux personnes de la commune intéressées de participer en février à une journée « débroussaillage / nettoyage du ruisseau ».

Le bureau de la Gaule de l'Auzon offrira un casse-croûte à tous les bénévoles. Renseignements au 06 79 29 82 09.

L'association remercie les pétanqueurs qui ont participé au concours du 15 juin qui s'est déroulé sur la commune de la Roche-Blanche.



La fanny CRESTOISE

La Fanny Crestoise a eu le plaisir d'organiser, cette année encore, un concours le 25 mai 2024 sur le Plateau St VERNY, avec un grand nombre de participants, sous un soleil magnifique.

Le bureau renouvelle ses plus sincères remerciements à Monsieur Le Maire et ses conseillers, sans oublier le personnel de la Mairie et les adhérents pour leur aide dans l'organisation de cette journée notamment par la mise en place des barnums.

Tous nos remerciements également à chaque participant pour leur enthousiasme sans qui cette journée ne connaîtrait pas le succès rencontré.

Jusqu'à 32 équipes, composées de débutants et chevronnés, d'équipes masculines, féminines et mixtes, se sont affrontées sur quatre parties plus ou moins longues et disputées.

Les vainqueurs du concours se sont vus offrir un challenge, qui sera remis en compétition l'année prochaine, ainsi qu'un challenge personnalisé qu'ils conserveront en souvenir de cette journée.

Encore félicitations aux gagnants et à tous les participants pour ce moment de partage !

Le rendez-vous est donné pour l'année prochaine, à l'occasion du 10ème concours, pour la remise en compétition du challenge.

Pour information, l'association a acquis des boules molles, ce qui permet à ses adhérents de s'entraîner « indoor » dans la salle des Loisirs, lorsque le temps ne permet pas des entraînements en extérieur.

Merci également pour le repas partagé le 9 octobre dernier, un moment d'une extrême convivialité au Relais du Crest.

Pour ceux qui le souhaiteraient, le bureau vous informe que les inscriptions pour rejoindre l'Association de pétanque « La Fanny Crestoise », peuvent encore être enregistrées – au tarif de 15 euros.

Venez nombreux...

Boulistiquement vôtre,

**Le Bureau, Jean-Claude Proust - tel 07 70 04 69 53,
Annick Foury, Pascale Fillâtre**



Le sourire du CREST

Les valeurs de l'AFM-TÉLÉTHON – association reconnue d'utilité publique – sont celles de malades et de parents déterminés à tout faire pour vaincre la maladie. Ces parents qui refusent la fatalité et la résignation.

Le Téléthon a un seul objectif : sauver la vie des enfants et des adultes, en bâtissant une médecine nouvelle au bénéfice du plus grand nombre.

Grâce aux dons, trois laboratoires sont à la pointe des thérapies innovantes :

- Généthon, leader de la thérapie génique pour les maladies rares
- Institut de myologie, centre expert du muscle et des maladies
- I-Stem, pionnier de la recherche sur les cellules souches et la thérapie cellulaire.

Pour notre 16ème année, le programme s'est très bien passé : théâtre, vente de viennoiseries au Relais du Crest, biathlon/running, soirée festive avec le groupe « La Réveillée », randonnée et repas. Avec bien entendu, l'indissociable vin chaud, les gâteaux, le filet garni, la tombola (un grand merci aux donateurs de lots).

Nous vous remercions de votre participation et de votre générosité tout au long de ces trois jours, et nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Le bureau :

Présidente : Catherine PEYRIN

Trésorier : Marc CHEFDEVILLE

Secrétaire : Brigitte PROUST

Pour nous joindre : lesourieducrest@gmail.com

Tél : 06 64 22 70 10



L'EFCAT

L'EFCAT, club de football depuis 28 ans !

Que de bons souvenirs pour le club depuis toutes ces années avec les nombreux bénévoles et dirigeants qui ont participé (et participent encore) à cette belle aventure. Nous en profitons donc pour les remercier chaleureusement, tant pour le dévouement que pour le temps qu'ils donnent pour les tout-petits et aussi les moins jeunes.

Cette année, le club compte 200 licenciés et 15 éducateurs pour les accompagner. Nous avons aussi 10 dirigeants qui assurent le fonctionnement courant du club.

Au niveau sportif, notre équipe fanion est au niveau Régional 3 pour la 23ème saison sur 28 disputées, et notre équipe réserve est montée au niveau Départemental 2, la saison dernière.

Notre équipe a atteint cette année le 5ème tour de Coupe de France, avec un 4ème tour joué à domicile devant des centaines de spectateurs et une ambiance magnifique !

Notre école de foot est représentée dans toutes les catégories de U6 à U18 pour un total de 13 équipes.

Le club, c'est aussi des manifestations avec les stages de Toussaint et de Pâques qui sont ouverts à tous.

Le Noël de l'école de foot aura lieu samedi 11 Janvier 2025 avec un tournoi FIFA et une soirée apéro/festive.

Au printemps (mai-juin), nous organiserons un tournoi jeune et un tournoi de sixte séniors.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueur, éducateur, dirigeant ou tout simplement bénévole occasionnel, n'hésitez pas à nous contacter sur Facebook et Instagram (efcatofficiel).

Bonne fin d'année à tous et vive le sport !!!



ÉCOLE DE MUSIQUE

Mond'Arverne Les Cheires

Vous aimez la musique ?... Venez en faire avec nous !

A deux pas de chez vous, l'École de Musique Mond'Arverne Les Cheires vous propose une expérience musicale complète.

Que vous soyez débutant, musicien chevronné ou que vous souhaitiez tout simplement vous remettre à la pratique de votre instrument, nos enseignants dynamiques et enthousiastes vous accueillent au Crest ou à Tallende, pour des cours de piano, guitare, saxophone ou encore percussions, accompagnés de formation musicale.

Pour les plus jeunes (de 5 à 7 ans), une initiation musicale est également mise en place : une excellente façon de découvrir la musique en s'amusant.

Vous vous sentez plutôt d'humeur chantante ? Tant mieux ! Nicolas, notre sympathique chef de chœur, vous attend à St Amant Tallende, au sein de notre Chœur'Chorale, avec un répertoire aussi varié que chaleureux.

Pour prolonger le bonheur de faire de la musique ensemble, nous organisons des événements tout au long de l'année : mini-concerts, Fête de la Musique, spectacle de fin d'année... Autant d'occasions de partager notre passion avec parents, amis, amateurs de bonne humeur. Nous communiquons régulièrement sur ces rencontres ; restez à l'écoute, et surtout n'hésitez pas : venez nous découvrir et encourager nos musiciens et chanteurs.

Au plaisir de vous rencontrer !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Contact et renseignements :

Tél : 07 66 68 41 67 - Mail : emm.lescheires@lilo.org



**MASSAGE BIEN-ÊTRE
REFLEXOLOGIE**

sur rendez-vous
06 43 88 20 84 ou planity

L'Art du bien-être
28 route de Saint Amant Tallende
63450 Le Crest

**LE RELAIS DU
CREST**

CARTE DE FIDÉLITÉ
PIZZERIA

04.73.39.08.11

10 pizzas achetées = la 11ème offerte

Nathalie TIXIER
avocat
barreau de clermont-ferrand

12, avenue des états-unis
63000 clermont-ferrand
tél. 04 73 31 01 75

cabinet secondaire
14, rue nêraud
63450 le crest

LA TOUR DE PIERRE

Pierre DESHORS

10 Rue NERAUD
63450 LE CREST - FRANCE
pdeshors@yahoo.fr

06 32 86 23 67

www.latourdepierre.com

INSTALLATION/DEPANNAGE

DA COSTA OLIVIER
odcelec@free.fr

9 Impasse Les Vallières
63450 LE CREST

ODC ELEC

ALARME INTRUSION - VIDÉO SURVEILLANCE - 06 46 25 73 21
CONTRÔLE D'ACCÈS - DOMOTIQUE -
INSTALLATION ÉLECTRIQUE HABITATION

Dylan BRITO BEITO
Conseiller en immobilier

07 55 13 46 29
dylan.brito-beito@iadfrance.fr
Veyre-Monton et ses alentours (63)

Suivez-moi   

iadfrance.fr

El Dylan BRITO BEITO, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Clermont-Ferrand sous le numéro 918557521 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE

Alberto Pereira
21, rue de Vic-le-Comte
63730 MIREFLEURS

alberto.am@orange.fr 04 73 39 25 16

NANDINA FLEURS
Amandine Vaux
Toutes compositions florales

14, du Gal de Gaulle - Espace C¹ le Gergovial
63670 LA ROCHE BLANCHE
04 73 87 57 41 - nandina.fleurs@orange.fr

BATYR

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

06 78 40 03 25 | ent.batyr@gmail.com

WHEEL
Jojo
Robot tondeuse

Julien HEER
Gérant

1 rue Faraday
63960 VEYRE-MONTON
+33 6 38 62 72 60
heer.robot.tondeuse@gmail.com



heer-robot-tondeuse.com



CBH
Création Distribution

Colis gourmands
Vins et spiritueux
Cadeaux

Espace Pro

Nos coffrets cadeaux
pour les mariés, CE...

Contact : f.correia@free.fr
Les Martres d'Artière

Tel : 0608008474



Intermarché
contact

S.A.S. Lovid
entreprise
indépendante

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



OUVERT
du Lundi au Samedi
9h-12h30/14h-19h15
et Dimanche 9h-12h15



LA ROCHE BLANCHE
Tél. 04 73 79 40 48



ANATOLIA PARC

VIENS FÊTER TON ANNIVERSAIRE

3 Nouveautés en 2024

Changement de propriétaire

CYMARO



27, rue de la Ribeyre - 15500 MASSIAC
Tél. : 04 71 23 05 57 - Fax 04 71 23 19 17